

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

COMMUNE DE ST APOLLINAIRE DE RIAS

AVIS

Le 2 décembre 2024

Le Conseil Municipal se réunira en Session ordinaire,

Vendredi 06 décembre 2024 à 20h30

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation PV du dernier Conseil Municipal*
- 2. Engagement des dépenses d'investissement avant vote BP 2025*
- 3. Tarif concession cimetière*
- 4. Forfait scolaire 2024-25 – Ecole privée*
- 5. Questions diverses*

Le Maire,

Michel CIMAZ

